



Livret d'accueil



Ecole maternelle Gérard Philippe

225 rue Elisée Reclus - 49800 Trélazé

☎ : 02 41 87 70 63

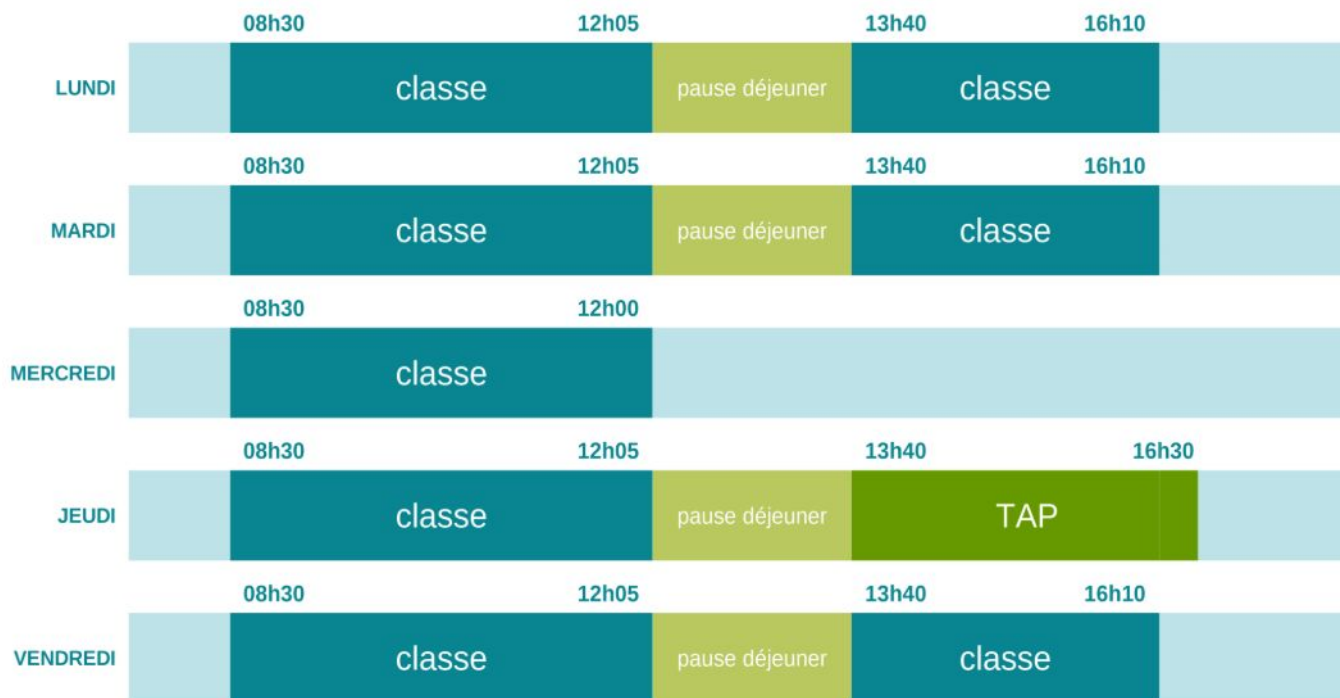
@ : ce.0490773z@ac-nantes.fr

🌐 : <https://passerelle2.ac-nantes.fr/ecolegerardphilipe/>





★ L'école



Rentrée :

Jour de reprise : Lundi 2 septembre 2024

Vacances d'automne :

Du samedi 19 octobre 2024 au lundi 4 novembre 2024

Vacances de Noël :

Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025

Vacances d'hiver :

Du samedi 8 février 2025 au lundi 24 février 2025

Vacances de printemps :

Du samedi 5 avril 2025 au mardi 22 avril 2025

Pont de l'Ascension :
















Du mercredi 28 mai au lundi 2 juin 2025

Début des vacances : samedi 5 juillet 2025





★ L'équipe pédagogique

Classe	Enseignant.e	ATSEM	
TPS	 Barbara AUVIN (Directrice)	 Charlène GEORGEON (jeudi/vendredi)	 Katy PAUVERT
PS-MS1	 Françoise CLOAREC	 Mélody DUPORT	
PS-MS2	 Fabrice IGNAZI	 Muriel THOUVILLE	
PS-MS3	 Evelyne DESLANDE	 Clémence YGON	
GS1	 Sophie BESNAULT	 Ghislaine TROST	
GS2	 Céline MILET	 Martine YAHIAOUI	
GS3	 Rudy CLÉMENT	 Nouria MESSAOUDENE	





★ Les intervenants

RASED : réseau d'aide aux enfants, toute l'année votre enfant pourra rencontrer le réseau (2 enseignants spécialisés et 1 psychologue) pour des évaluations ou une aide ponctuelle
Tel: 02.41.69.03.80

AESH : accompagnants d'élèves en situation de handicap

Service civique : personne recrutée par l'éducation nationale et qui aide dans l'école : animation en classe, gestion bibliothèque, accueil au portail ...

★ La cantine

Inscription en mairie puis chaque matin dans la classe auprès de l'ATSEM. Commande des repas avant 9h15

Pour tout changement téléphoner **IMPERATIVEMENT** à la cuisine centrale :

☎ : 02.41.69.02.05

@ : cuisine.centrale@mairie-trelaze.fr

 [Renseignements \(menus- tarifs\)](#)





★ La garderie

Entrée Allée Gérard Philipe

Responsable : Mme Céline Bernier

Le matin de 7h30 à 8h25 - le soir de 16h10 à 18h30 - mercredi
12h00 à 12h30

Service payant - inscription auprès de Léo Lagrange Ouest

★ Les T.A.P.

Maisons couleurs accueille les enfants en TAP le
jeudi après-midi de 13h30 à 16h30. Service gratuit
Inscription obligatoire auprès de la Directrice
périscolaire :

Maëlle BONNET : 02 41 87 41 42 et 06 11 46 14 94

 [Informations ici](#)

★ Le centre de loisirs

Un centre de loisirs payant est proposé dans l'école
tous les mercredis après-midi et vacances
scolaires. Inscriptions obligatoires et à renouveler à
chaque fin de période.


 [Informations ici](#)





★ Le fonctionnement de l'école

 Vidéo d'une journée à l'école en classe de TPS-PS

 [Ma rentrée à Trélazé](#) (Guide pratique municipal des démarches)

Que faire quand mon enfant est absent ? Vous devez prévenir de toute absence qui doit être JUSTIFIÉE. Seuls 4 demi-journées d'absences non justifiées sont autorisées par mois. Un enfant malade doit rester à la maison.



Comment j'habille mon enfant à l'école ? Mettez des vêtements confortables et pas fragiles. Ecrivez les prénoms sur les vêtements. Choisissez des choses faciles à mettre seul.



Que dois-je fournir à l'école ? Un cartable avec une tenue de rechange, une boîte de mouchoirs et de lingettes pour bébé.



Comment se passe la sieste en petite section ? Votre enfant dormira dans un lit nominatif dont les draps sont fournis et lavés par l'école régulièrement. Il peut apporter sa tétine et son doudou.



Que faire si mon enfant n'est pas propre ? Pour venir à l'école il est préférable d'être propre. En cas de grandes difficultés, venez en discuter avec l'équipe enseignante.





★ Les projets



Le Prix Littéraire Maternelle

▶ Eveil à la diversité linguistique

Le P'tit déj' du mercredi

Séance de piscine

la baby gym

Sortie à la médiathèque

La chorale

Intervenants musique

Sorties de fin d'année

Carnaval

Fête de l'école

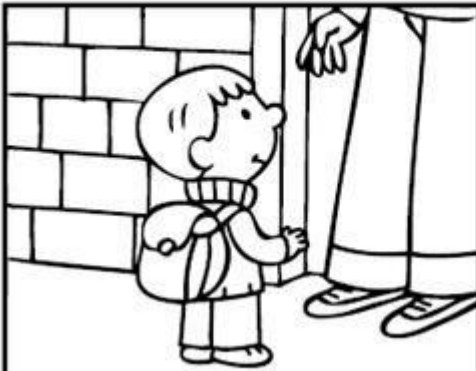
★ Comment aider votre enfant à l'école

- votre enfant doit venir tous les jours à l'école maternelle
- votre enfant doit bien dormir (nuit +sieste) **10 à 13 h** par jour
- votre enfant doit éviter les temps d'écran et privilégier la lecture, les jeux, les dessins ...
- parlez souvent avec votre enfant : faites lui raconter sa journée, utilisez le cahier de classe, le mur collaboratif, les livres ... Parlez en français et dans sa langue d'origine.
- vous devrez bien lire les mails de l'école régulièrement et regarder le mur collaboratif de la classe avec votre enfant.
- Vous pouvez aider l'école en devenant parent élu au conseil d'école ou en devenant membre de l'association de parents (APE des écoles Bellevue) ou en cotisant pour [la Caisse des écoles](#) (3€).





★ A l'école, tu vas...



Arriver chaque matin avec ton petit cartable.



Peut-être manger à la cantine le midi.



Jouer en récréation avec tes copains et copines.



Travailler en classe et apprendre beaucoup de choses.



Peut-être faire la sieste avec ton doudou pour te reposer.



Faire du sport.

